RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

FRENCH MEDITERRANEAN GOURMET

Société par actions simplifiée
Au capital social de 166 666,67 euros
Siège social : 5 chemin Cocagnou 31670 Labège
Immatriculée au R.C.S de Toulouse n°938 769 924

Procès-verbal de consultation écrite des associés du 14 mai 2025

1. **SAS 1 2 3 SOLEIL**

Au capital social de 1.000 euros
Dont le siège social est sis 5, Chemin Cocagnou 31670 Labège
Immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 937 798 692
Prise en la personne de son président et associé unique Monsieur Jean-Pierre JOUVE né le [redacted] à VESOUL (70) et demeurant [redacted]

2. **SARL Les Epicuriens Invest**

Au capital social de 1.000 euros
Dont le Siège social est sis 22, Avenue Paul Valéry à Capbreton (40130),
Immatriculée au RCS de Dax sous le numéro 937 796 191
Prise en la personne de son Gérant et associé unique Monsieur Frédéric TRAINAUD né le [redacted] à [redacted] et demeurant [redacted]

3. **EURL ODIL**

Au capital social de 600.000,00 euros
Dont le siège social est sis Cabinet Rostan Dyen, 550 Rue le Cheminet 73290 La Motte-Servolex,
Immatriculée au RCS de CHAMBERY sous le numéro 850 908 054
Prise en la personne de son Gérant et associé unique Monsieur Yann LEPAGE né le [redacted] à [redacted] et demeurant [redacted]

4. **SAS SKYFALL**

Au capital social de 1.700.331,00 euros
Dont le siège social est sis 11 Rue Alibert 95880 Enghien-les-Bains
Immatriculée au RCS de Pontoise sous le numéro 922 712 658
Prise en la personne de son président et associé unique Monsieur Richard RENAULT né le [redacted] à [redacted] et demeurant [redacted]

5. **SAS NANI**

Au capital social de 1.000 euros
Dont le siège social est sis 11 Chemin du Pesayre 31700 BLAGNAC
Immatriculée au RCS de Toulouse sous le numéro 938 411 006
Prise en la personne de son représentant légal Madame Carole Marie SANCHEZ épouse MONTET, Présidente

6. Monsieur Vincent Dimitri BERUJON
Né le [redacted] à [redacted] (71)
Demeurant [redacted]

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Rapport du Président à la consultation écrite des associés ;
- Texte des résolutions ;
- Formulaire de vote par consultation écrite ;
- Statuts de la Société ;

Ont été appelés à se prononcer par écrit sur l'ordre du jour suivant :

- Révocation du directeur général ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le résultat de la consultation écrite est le suivant :

PREMIERE DECISION

L'assemblée générale, après lecture du rapport par le Président décide de révoquer la SARL Les Epicuriens Invest représentée par Monsieur Frédéric TRAINAUD de ses fonctions de directeur général de la société FMG et en conséquence modifie l'article 32 des statuts.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés confèrent tous les pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, consigné dans le registre spécial prévu à cet effet par le Code de commerce. Le présent procès-verbal est signé par le Président le 14 mai 2025.

[redacted]

Monsieur Jean-Pierre JOUVE
Représentant légal de la SAS 1 2 3 SOLEIL
Président